

14ème législature

Question N° : 97256	De M. Rémi Delatte (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement : personnel	Tête d'analyse >enseignants	Analyse > remplacement. postes. diminution. mesures.
Question publiée au JO le : 05/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés de remplacement des professeurs absents dans les établissements primaires et secondaires. De nombreux établissements, de toutes les académies, sont en effet touchés par le manque de professeurs remplaçants qui occasionnent, d'après un rapport de la Cour de comptes, entre 6 000 et 10 000 jours de classe manqués sur l'année. À cela s'ajoute l'inadéquation constatée parfois entre les personnels remplaçants et les matières enseignées, créant de nouvelles inégalités entre les élèves pouvant bénéficier de soutien extérieur et ceux qui n'en ont pas les moyens. Aussi, il souhaite connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour remédier à cette situation.